

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Évaluation de l'unité :

Laboratoire de Recherche du Centre d'Études
Internationales de la Propriété Intellectuelle
LR CEIPI

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de Strasbourg

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la recherche

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Jean-Pierre Clavier, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Laboratoire de Recherche du Centre d'Études Internationales de la Propriété Intellectuelle
Acronyme de l'unité :	LR CEIPI
Label demandé :	EA
N° actuel :	4375
Nom du directeur (2016-2017) :	M. Christophe GEIGER
Nom du porteur de projet (2018-2022) :	M. Christophe GEIGER

Membres du comité d'experts

Président :	M. Jean-Pierre CLAVIER, Université de Nantes
Experts :	M. Jean-Christophe DUHAMEL, Université Lille - Droit et Santé (représentant des personnels d'appui à la recherche) M ^{me} Fabienne JAULT, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (représentante du CNU) M ^{me} Célia ZOLYNSKI, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines
Délégué scientifique représentant du HCERES :	M. Marc PICHARD
Représentant des établissements et organismes tutelles de l'unité :	M. Jay ROWELL, Université de Strasbourg
Directrice de l'École Doctorale :	M ^{me} Caroline KLEINER, ED n° 101, « Droit, Science politique et Histoire »

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Créé en 1963, au sein de la Faculté de Droit de Strasbourg, le CEIPI (Centre d'Études Internationales en Propriété Industrielle, qui devint plus tard le Centre d'Études Internationales en Propriété Intellectuelle) développe une activité de formation en droit européen des brevets, notamment des futurs mandataires auprès de l'Office Européen des Brevets.

En 2006, le CEIPI s'est doté d'un Laboratoire de Recherche (LR CEIPI) qui a reçu le label « Jeune Équipe » (JE 2525) avant d'être reconnu Équipe d'Accueil (EA), en juillet 2009 (EA 4375). Il n'a pas connu de modification statutaire ou de restructuration depuis lors.

L'unité est, depuis 2009 et la création de l'Université de Strasbourg (UNISTRA), membre de la Fédération de Recherche UNISTRA / CNRS n° 3241 - « L'Europe en mutation : histoire, droit, économie et identités culturelles ».

Le laboratoire de recherche du CEIPI est situé à Strasbourg, sur le Campus Esplanade, bâtiment Escarpe, 11 rue du Maréchal Juin. De fait, l'unité ne dispose pas de locaux propres : ses membres jouissent des locaux du CEIPI ; un bureau est par ailleurs mis à disposition par la fédération de recherche.

Équipe de direction

Le 1^{er} septembre 2009, M. Christophe GEIGER, par ailleurs directeur général du Centre d'Études Internationales de la Propriété Intellectuelle (CEIPI), a succédé à M^{me} Joanna SCHMIDT-SZALEWSKI à la direction du laboratoire de recherche du CEIPI.

Nomenclature HCERES

Domaine scientifique : SHS Sciences humaines et sociales.

Domaine disciplinaire : SHS2 Normes, institutions et comportements sociaux.

Sous-domaine disciplinaire : SHS2_1 Droit.

Domaine d'activité

Droit de la propriété intellectuelle.

Effectifs de l'unité

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2016	Nombre au 01/01/2018
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	8	8
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	1 (0,1 ETP)	1 (0,1 ETP)
N4 : Autres chercheurs et enseignants-chercheurs (ATER, post-doctorants, etc.)		
N5 : Chercheurs et enseignants-chercheurs émérites (DREM, PREM)	2	
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	8 (3,3 ETP)	
N7 : Doctorants	24	
TOTAL N1 à N7	43	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	7	

Bilan de l'unité	Période du 01/01/2011 au 30/06/2016
Thèses soutenues	16
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	1
Nombre d'HDR soutenues	1

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

L'unité occupe une place unique dans le paysage de la recherche en droit en raison d'un projet scientifique qui prend corps dans une discipline juridique étroite - le droit de la propriété intellectuelle - et en raison de son adossement à un centre de formation des professionnels de la propriété intellectuelle en Europe, particulièrement renommé. Elle compte une dizaine d'enseignants-chercheurs spécialisés en droit de la propriété intellectuelle, de toutes générations. L'unité a su, au cours des cinq dernières années, surmonter le danger pointé dans le précédent rapport d'évaluation d'une perte de ses forces vives l'exposant au risque d'une baisse d'activité et de rayonnement. Elle est parvenue à attirer de nouveaux chercheurs de grande qualité dans ce secteur disciplinaire et demeure l'une des places fortes de la propriété intellectuelle en Europe. Son organisation interne est assez légère, ce qui peut être un facteur d'efficacité ; le comité d'experts estime néanmoins qu'une attention particulière devra être portée à la gouvernance de l'unité.

L'unité ambitionne d'étudier les nombreux bouleversements du droit de la propriété intellectuelle provoqués par l'évolution des techniques et les ruptures sociales et économiques que cette évolution entraîne. Le projet est parfaitement cohérent et s'attaque aux vraies questions ; il constitue le prolongement logique de la politique scientifique menée lors du précédent exercice.

Sur le plan qualitatif comme sur le plan quantitatif, les résultats obtenus par l'unité au cours du dernier exercice sont remarquables. Ils le sont d'autant plus que l'unité, grâce à une politique très active en la matière, inscrit son activité dans une logique internationale nettement affirmée. Nombre de publications sont rédigées en anglais, et diffusées dans le monde anglo-saxon ; l'unité a noué de fructueuses relations avec des institutions européennes, principalement, qui lui permettent d'organiser des manifestations scientifiques de portée internationale. Elle a obtenu un financement européen H 2020 (Horizon 2020) pour développer un programme doctoral conjoint (European Joint Doctorate) et a remporté un appel à projets de l'IDEX (Initiative D'EXcellence) de l'Université de Strasbourg (« Par-delà les frontières, l'Université de Strasbourg ») pour le financement d'un contrat post-doctoral international de dix-huit mois. Forte de ces atouts, l'unité attire des chercheurs étrangers (doctorants, chercheurs confirmés) grâce à une politique contractuelle financée sur les ressources propres du CEIPI.

L'unité a également construit un projet financé par deux très grandes entreprises par le biais de la Fondation UNISTRA, avec un laboratoire d'économie de l'Université de Strasbourg pour mener une recherche pluridisciplinaire sur « Le rôle stratégique de la propriété intellectuelle et la nécessaire (re)construction du droit de la propriété intellectuelle dans un nouvel environnement économique, technologique et social » et plus spécialement sur les rapports entre la propriété intellectuelle et l'innovation ouverte, les standards techniques, la valorisation et le management de l'innovation.

En conclusion, l'activité remarquable de l'unité lui confère une très forte renommée dans son domaine de recherche - le droit de la propriété intellectuelle. Elle le doit à l'importance, en qualité comme en quantité, de la production scientifique de ses membres et de sa capacité à nouer des relations avec des partenaires académiques et non académiques. L'unité a ainsi su renforcer, au cours des cinq dernières années, sa place de premier plan en France, mais aussi en Europe et à l'international.